



Regroupe les Grands Blessés du Rugby

Siège Social : 18, rue Edmond Michelet – 46200 SOUILLAC

<https://res.asso.fr>

Lettre d'information : 1^{er} trimestre 2024

Coupe du Monde

Lors de l'envoi de la dernière Lettre d'Information (fin septembre) la compétition en était encore au stade des rencontres préliminaires et nous attendions avec impatience les phases éliminatoires. Vu les prestations de « nos Bleus » lors des matches de poules, on pouvait nourrir des espoirs légitimes pour la suite de la compétition. Hélas, l'aventure s'est arrêtée dès les quarts de finale, nous plongeant dans la déception, voire la frustration ou l'amertume.

Cela dit, cette Coupe du Monde en France restera une réussite sur le plan de l'organisation : des stades pleins, une ambiance que nous envient d'autres sports collectifs. Seule l'issue finale n'a pas été celle que beaucoup attendaient. Malheureusement (ou heureusement), le sport n'est pas une science exacte malgré tous les moyens qui ont été mis en oeuvre dans la préparation. Ne doutons pas que le XV de France saura surmonter cette déception et nous offrir encore de belles prestations !

Plusieurs Grands Blessés ont pu assister à diverses rencontres de cette Coupe du Monde. Pour cela, la Fondation Ferrasse s'est chargée de récupérer et redistribuer les places ainsi que les emplacements de parking. Un grand merci à son Président Jacky LAURANS et à son équipe, avec un coup de chapeau tout particulier à Alexandre BENZENET qui a été largement mis à contribution pendant toute la durée du tournoi.

Pour rappel, on peut consulter le dernier numéro spécial Coupe du Monde du MAG de la Fondation Ferrasse/FFR :

https://www.fondation-ferrasse.org/flashinfo/le_mag_hors_serie_cdm2023.pdf

N'oublions pas non plus l'implication de l'Amicale du Tournoi des VI Nations qui, outre son opération « 5000 cadets », n'a pas oublié les Blessés du Rugby puisque 17 d'entre nous ont été invités à assister à plusieurs matches de la compétition. Merci à son Président Michel DUBREUIL et à tous les membres dévoués de l'Amicale.



La famille du rugby endeuillée

Début octobre, Jean-Luc LUYÉ, grand blessé du Béarn, nous a quittés à l'âge de 54 ans. À sa sœur, Bernadette HONTHAAS, qui s'est particulièrement occupée de lui en le recueillant chez elle et qui a été très éprouvée par plusieurs deuils récents, nous adressons nos très sincères condoléances.

Mathias ORTÉGA, 31 ans, joueur du RC Frontignan dans l'Hérault, est décédé des suites d'un arrêt cardiaque survenu après une rencontre disputée le 15 octobre dernier.



Cet événement a fait la une de l'actualité récente, le jeune Thomas PERROTO, joueur de l'US Romans-Péage, a été tué dans des circonstances tragiques dans la nuit du 18 au 19 novembre à Crépol dans la Drôme



Dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 décembre, c'est un joueur du club basque d'Urrugne qui a été victime d'un accident de la route. Il s'agit de Txomin IBARBURU âgé de 24 ans.



Rugby Espoir Solidarité s'associe à la peine de ces familles.



Tombola à Lembeye

Dimanche 12 novembre. Le club de Lembeye reçoit celui de Monein en championnat Régional 1 Nouvelle Aquitaine.

Ce jour-là, la tombola est richement dotée. À l'entrée, en échange d'un ticket, on peut gagner un maillot de l'équipe de France.

Le généreux donateur de la tunique tricolore est Jean ARHANCET, ancien président de la Fondation Ferrasse (2011 – 2018), trésorier de Rugby Espoir Solidarité, élu au comité directeur du CD 64. Chaque année, la FFR offre un colis de Noël à tous ses grands blessés.

Et ce dimanche-là, Jean et son épouse Marie sont invités au déjeuner d'avant-match en compagnie de deux grands blessés, Éric CAMMOUSEIGT, co-président du Stade Navarrais et sa compagne Géraldine, Jérôme HORT, le régional de l'étape, et Hélène PEDEBIBEN.

Arrive l'heure du tirage au sort de la fameuse tombola. Le vainqueur est ... Jean ARHANCET. Il est évident qu'il va remettre le gros lot en jeu !!!!!!!



Eh non ! Bernadette, dirigeante qui alimente le planchot le dimanche à 15h, passe par là, dire bonjour. Et elle susurre ces quelques mots à l'oreille de Jean ARHANCET « *Vous connaissez Christian ARGEL ? Ce serait bien d'offrir le maillot à son fils.* » Aussitôt dit, aussitôt fait.

« *C'était une excellente idée, se félicite aujourd'hui Jean ARHANCET. Je suis très content d'avoir permis à Fabien ARGEL, malade, de recevoir ce maillot* »

Le colis de Noël de la FFR de Jean est allé là où il devait être.



Souhaitons, toutes et tous, beaucoup de courage à Fabien, à sa famille et toutes les personnes qui contribuent à lui rendre le quotidien plus supportable.

*Béatrice PAGNOUX
CD 64 Rugby*

Les Blessés invités à Navarrenx

Le 5 novembre dernier, par un dimanche ensoleillé, l'association « ARROUSEC » a invité les Grands Blessés du Rugby du Béarn ainsi que notre ami basque Pierre BERAŠTEGUY au Stade Navarrais. Ce dimanche-là, le club recevait Saint-Paul-les-Dax.

Une occasion, pour nous, de faire connaître notre Fondation. Et ainsi, mettre en avant nos objectifs et actions pour rendre la vie quotidienne des Grands Blessés plus facile avec du matériel performant.

Et parler de l'association de Rugby Espoir Solidarité qui regroupe les Grands Blessés du Rugby, une formidable chaîne de l'amitié.

Après un apéritif copieux et un très bon repas, place au match, fort agréable ! Pour clôturer le tout : victoire pour le Stade Navarrais qui se défend très bien pour une première expérience en Fédérale 2.



Lors de la collation d'après-match, la recette de la bourriche nous a été remise. Revenir au stade fait un bien fou. Echanger, discuter de tout est pour nous et tout le public essentiel.

Merci à l'association « ARROUSEC » et au Stade Navarrais pour cette belle initiative.



A chacun d'entre nous de s'investir dans les clubs et d'expliquer, chiffres à l'appui si besoin, ce que fait la Fondation et comment.

Jean ARHANCET.

Visio RES

Lors d'une récente visio proposée aux Grands Blessés par Alain KOCH et Patrice BÉZIAT, ont été évoqués entre-autres les problèmes urinaires auxquels sont confrontés les Grands Blessés, victimes pour la plupart de lésions médullaires. Outre la technique de dérivation de type Bricker, une autre technique, moins connue, a été abordée parce qu'adoptée par certains : il s'agit du procédé MITROFANOFF.

Pour en savoir plus, consulter la page WEB ci-dessous :

https://www.coloplastprofessional.fr/globalassets/hcp/do-not-use-pdfs/pdf-files/ic_2641c_brochure_mitrofanoff_0820.pdf

Jonathan NABOULET

Jonathan NABOULET nous a signalé au cours de cette visio l'action de son association qui invite les PMR à des balades gratuites en joëlette dans ses montagnes ariégeoises.

Pierre (...qui roule) TARANCE

Pierre TARANCE propose avec l'association « *Pierre qui roule* » qu'il préside, un Grand Défi Solidaire Ultra Marin en joëlette du 28 au 30 juin 2024 dans le Morbihan qu'il a (et qui l'a) adopté.

Pour en savoir plus, lire la plaquette de présentation :

https://res.asso.fr/pierre_tarance/plaquette_pierre_qui_roule.pdf

Et pour visionner un portrait de Pierre :

<https://www.youtube.com/watch?v=os7UdfQODzA&t=45s>

Déconjugalisation AAH

La mise en œuvre de la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) devient réalité. Fadila Khattabi, ministre chargée des Personnes handicapées, a souligné lors d'un déplacement à la caisse d'allocations familiales (CAF) de Côte d'Or, le 2 novembre, que près de 35 000 bénéficiaires antérieurs de l'AAH recevraient dès lundi 6 novembre, une prestation augmentée grâce à la réforme. Dans un communiqué du 2 novembre, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) indique qu'environ 80 000 nouveaux bénéficiaires d'AAH s'y ajouteront progressivement.



Au total, la déconjugalisation de l'AAH devrait permettre à 120 000 personnes en situation de handicap de voir le montant de leur allocation mensuelle augmenter de 350 € en moyenne, chiffrant les pouvoirs publics.

Prévue par la loi du 16 août 2022, la déconjugalisation de l'AAH est entrée en vigueur depuis le 1er octobre 2023, et doit permettre aux personnes handicapées vivant en couple de ne plus dépendre des ressources de leur conjoint, puisque seul le bénéficiaire et ses ressources personnelles sont pris en compte dans le calcul de l'AAH.

La CAF calcule le droit à l'allocation selon les deux modes, et applique celui qui est le plus favorable financièrement au bénéficiaire. Les allocataires de l'AAH n'ont donc aucune démarche à effectuer. Près de 26 000 personnes devraient être maintenues dans le dispositif conjugalisé, tant qu'il leur sera plus favorable.

Les bénéficiaires peuvent consulter le montant qu'ils recevront à compter du 6 novembre dans leur espace personnel sur caf.fr.

Source : Le Média Social

Retraite anticipée pour inaptitude : les précisions de la Cnav

Dans une circulaire du 20 novembre, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) présente les évolutions applicables en matière de retraite anticipée pour inaptitude au travail.

La loi du 14 avril 2023 portant réforme des retraites a en effet créé une nouvelle catégorie de départ anticipé à la retraite, au profit des assurés inaptes au travail dont la retraite prend effet à compter du 1^{er} septembre 2023. Ils peuvent ainsi partir en retraite, à taux plein, dès l'âge de 62 ans, quelle que soit la durée d'assurance acquise.

Ce dispositif, explique la Cnav, vise les assurés reconnus médicalement ou présumés inaptes au travail, ceux justifiant d'un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 %, ainsi que les assurés bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Pour plus de précisions, consulter la circulaire ci-dessous :

<https://www.lemediasocial.fr/hulkStatic/EL/ELI/2023/11/f57b164b0-62fd-4a2e-bb99-8aa047761dfb/sharp /ANX/circulaire-cnav-2023-25-28112023.pdf>

Source : Le Média Social



Colis de la Fondation Ferrasse/FFR

Chacun des grands blessés a reçu dernièrement le traditionnel et généreux colis de la Fondation Ferrasse/FFR accompagné d'une bonne bouteille de Haut-Médoc offerte par la GMF. Nous disposons ainsi de quoi agrémenter les repas de fêtes qui se préparent. Un grand merci au Président Jacky LAURANS et à tous les membres de la Fondation.

Assemblée générale 2024 (rappel)

Le bureau de RES a retenu la date du samedi 13 avril 2024 pour notre prochaine assemblée générale.

Vœux

Les nouvelles du monde ne sont malheureusement pas très réjouissantes... c'est le moins que l'on puisse dire ! Puisse « *l'Esprit de Noël* » apporter un peu plus d'humanité dans le cœur des hommes ! En espérant que ce ne soit pas un vœu pieux.

Enfin, nous formulons des vœux de prompt rétablissement pour nos amis qui ont subi dernièrement des interventions chirurgicales :

- Rocco ANASTASI
- Philippe CUBAYNES
- Pierrick HALGAND

Et avec nos excuses pour ceux qui ont pu être oubliés.



***Bonnes Fêtes à vous et à vos proches !
Portez-vous bien et prenez soin de vous !***

*Rédaction : Bernard Hoursiangou
Merci à Jean Arhancet et Daniel Roulet*

